

réelles au lieu d'accepter sans discuter les conséquences prévues.

Le sénateur Molgat: L'honorable sénateur me permet-il de poser une question?

Le sénateur Desruisseaux: Certainement.

Le sénateur Molgat: Au cours de votre excellent discours, vous avez dit que le Canada n'était pas encore prêt pour le libre-échange. Quand pensez-vous que le libre-échange pourrait devenir une politique viable pour le Canada?

Le sénateur Desruisseaux: Je ne voudrais pas parler comme Marx, le grand philosophe qui était totalement en faveur du libre-échange. Étant donné qu'il existe un Tiers-monde et que nous devons faire affaire avec lui nous serions très désavantagés. En outre, nous serions à la merci des nations plus puissantes par l'intermédiaire des organisations supranationales. Voilà comment je vois la situation.

Étant donné la faible population du Canada et comme un grand nombre de nos industries doivent lutter pour survivre, nous ne pouvons pas nous permettre de risquer notre avenir avec le libre-échange total. Avec nos salaires et notre niveau de vie élevé, nos coûts de production nous désavantagent par rapport à d'autres pays. Même si nous venons au deuxième rang dans le monde pour le taux d'inflation le plus bas, d'autres pays, grâce à leurs faibles salaires, peuvent produire des marchandises de même qualité pour beaucoup moins.

Pour ne citer qu'un exemple, lorsqu'on a supprimé certaines barrières tarifaires à l'égard des textiles, certains de nos grands magasins ont envoyé des représentants avec des modèles de vêtements dans d'autres pays et, dans chaque cas, selon les rapports que j'ai reçus de ces gens, ils ont pu obtenir les vêtements moins chers à l'étranger, si bien que nos fabricants sont devenus des importateurs.

J'espère que cela répond à votre question.

Le sénateur van Roggen: Si vous me permettez de poser une question; je puis comprendre votre intérêt pour un libre-échange total si vous entendez par «total» le libre-échange entre le Canada et tous les pays du monde, car l'échelle des salaires dans le Tiers-monde, comme vous l'avez si justement signalé, empêcherait l'industrie textile notamment d'exister au Canada. Je n'ai pas lu le passage du rapport du Conseil économique préconisant un libre-échange à l'échelle internationale. Ce rapport recommandait une série de possibilités concernant l'Europe, le Japon et une troisième possibilité de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

Rejetez-vous de la même façon l'idée d'un accord libre-échangiste progressif avec les États-Unis, où l'échelle des salaires et des coûts est équivalente à celle du Canada, alors qu'aux dires du Conseil économique, cela nous donnerait une économie d'échelle qui permettrait à notre secteur industriel de se développer au point d'être compétitif sur les marchés internationaux?

Le sénateur Desruisseaux: Pour ce qui est tout d'abord de la recommandation du Conseil économique, à moins que

je n'aie mal interprété le rapport, je pense qu'il recommande en effet l'adoption du libre-échange par le Canada. Le Conseil économique n'a pas dit qu'il voulait qu'on ouvre ce dossier et qu'on étudie la question. D'après ce que le président en a dit, il semble être favorable à cette idée. Cela ne veut pas dire qu'il la défende vivement, mais il veut qu'on en discute et je crois qu'un débat sur les avantages et les inconvénients du libre-échange intégral serait profitable au Canada.

En 1911, sir Wilfrid Laurier a proposé à titre de solution de conclure des traités de réciprocité avec les États-Unis et il a été battu pour cette raison. Il ne s'agissait pas de traités de libre-échange mais de traités de réciprocité, en vertu desquels les deux pays autorisaient le commerce entre eux de certains produits exempts de droits de douanes. On craignait à l'époque, bien entendu, que les industries du Canada ne soient pas bien protégées. Personnellement, je préconise les traités de réciprocité comme solution, pourvu qu'ils n'aient aucune conséquence néfaste sur les industries de chacun des deux pays. Une telle solution serait profitable au Canada où le marché est comparativement plus petit.

J'espère avoir répondu à tous les aspects de votre question.

Le sénateur van Roggen: Vous avez en tout cas répondu à une partie de ma question. Mais je m'en tiendrai là pour le moment.

Le sénateur Fournier (de Lanaudière): Si vous permettez, je dirais que les raisons que vous avez attribuées à la défaite de sir Wilfrid Laurier en 1911 étaient certes vraies dans les provinces anglophones. Les conservateurs y réclamaient: «Pas de commerce avec les Yankees». Au Québec, ils parlaient d'autre chose, des dreadnoughts et de la guerre; on exploitait les nationalistes, le sentiment des Canadiens français au Québec. Dans l'autre Chambre, on parlait contre les Américains et, au Québec, on parlait en faveur des Américains. Cela a toujours été la politique des conservateurs, et nous devons les surveiller même aujourd'hui.

● (2110)

Le sénateur Desruisseaux: Je me demandais si on me posait une question. J'aimerais corriger une assertion qu'on a faite.

Le sénateur Fournier (de Lanaudière): Ce n'était qu'une remarque, pas une question.

Le sénateur Desruisseaux: Puis-je faire une observation sur ce point?

Le sénateur Fournier (de Lanaudière): Bien sûr.

Le sénateur Desruisseaux: Le sénateur Fournier a mentionné la politique de sir Wilfrid Laurier à cette époque, mais je ne veux pas entrer dans les détails, parce que je ne crois pas qu'on ait compris le problème au Canada. Bien des livres ont été écrits là-dessus, et on reconnaît que les différents points de vue auraient dû être explorés plus à fond, mais on ne fournit pas de réponse.

(Sur la motion du sénateur Petten, le débat est ajourné.)

(Le Sénat s'ajourne à 2 heures demain.)